



L'EFCTC invite la chaîne de valeur des réfrigérants à prendre de nouveaux engagements dans la lutte contre le commerce illégal des gaz HFC

Bruxelles, 14 octobre 2020 - Le Comité technique européen sur le fluorocarbone (EFCTC) lance un pacte #SayNoToIllegalHFCs pour l'industrie et les citoyens. L'EFCTC espère que cet engagement encouragera une action conjointe tout au long de la chaîne de valeur des réfrigérants afin d'éradiquer le marché noir des hydrofluorocarbones (HFC), une menace pour les objectifs climatiques de l'Europe et pour l'environnement. Mais pour gagner ce combat, toutes les parties doivent travailler ensemble et jouer leur rôle.

Le marché noir florissant des HFC compromet les objectifs climatiques de l'Europe, finance le crime organisé et menace les moyens de subsistance de nombreuses petites et moyennes entreprises dans toute l'UE. Avec la toute première promesse de contribution de ce type, l'EFCTC invite tous les acteurs de la chaîne de valeur des HFC à s'engager pour #SayNoToIllegalHFCs ! Des producteurs, importateurs, distributeurs, fournisseurs aux utilisateurs finaux, chacun peut jouer son rôle pour détecter et signaler les produits illégaux, lorsqu'il achète, assure la maintenance ou vend des HFC. Les signataires peuvent s'inscrire en tant que particuliers ou en tant qu'entreprises.



La réussite de l'éradication du marché noir dépend d'une application rigoureuse de la législation et de mesures politiques dans toute l'UE. L'EFCTC demande également aux fonctionnaires de toute l'UE de sensibiliser les citoyens à cet engagement et de travailler avec les entreprises pour atteindre des objectifs communs.

Depuis 2015, le règlement de l'UE sur les gaz fluorés vise à réduire progressivement l'impact des HFC sur le climat grâce à un système de quotas établi. Toutefois, l'évaluation par Oxera des données sur les flux commerciaux de HFC, analysées par l'EFCTC en juin 2020, a conclu que le marché noir des HFC importés illégalement en Europe en 2018 contribuait à hauteur de 34 millions de tonnes d'équivalent CO₂ chaque année. Cela est comparable à un tiers du

marché légal ou aux émissions de 25 millions de voitures neuves sur les routes de l'UE, soit plus que la quantité totale de voitures circulant aujourd'hui en Espagne.

S'exprimant aujourd'hui au Chillventa eSpecial [2020](#) - le plus grand salon mondial des technologies de la réfrigération - Felix Flohr, directeur des ventes et du marketing, spécialiste des réglementations chez Daikin Chemical, membre de l'EFCTC, déclare : *"Nous soutenons la réglementation sur les gaz fluorés, mais l'UE et les États membres doivent se doter d'une législation ambitieuse et la faire appliquer à leurs frontières. Les amendes doivent être plus élevées, dissuasives, harmonisées et cohérentes dans tous les États membres. Les agents des douanes doivent être équipés d'outils permettant d'identifier les HFC importés illégalement et d'accéder au registre des HFC en temps réel"*.

Les ambitions du "Green Deal" européen en matière de politique environnementale ne sont pas les seules à être menacées. Les entreprises européennes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, dont beaucoup sont des petites et moyennes entreprises, risquent de distribuer et d'utiliser involontairement des produits importés illégalement ou de subir des lourdes pertes, minées par celles qui le font.

Selon une enquête de l'Agence d'investigation environnementale (EIA), 83 % des membres de la chaîne de valeur des réfrigérants connaissent le commerce illégal des HFC et 72 % se sont vu proposer des bouteilles jetables, bien que celles-ci soient interdites en Europe depuis 2006.

Les entreprises européennes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, dont beaucoup sont des petites et moyennes entreprises, risquent de distribuer et d'utiliser involontairement des produits importés illégalement. Elles risquent également de subir des lourdes pertes, minées par celles qui le font.

Les récentes saisies de cargaisons illégales en Roumanie, à Rotterdam et à Livourne, en Italie, prouvent l'ampleur du problème, la complexité des circuits commerciaux illégaux et des marchés de revendeurs. De sa production à son utilisation finale dans la construction, l'hôtellerie ou l'automobile, une recharge de HFC passe de mains en mains. C'est pourquoi le marché noir des réfrigérants ne peut être éradiqué que si chaque maillon de la chaîne de valeur prend sa responsabilité au sérieux et se joint à la lutte.

"Il est temps d'agir. La prochaine réduction des quotas en janvier 2021 réduira davantage le marché légal, à 45 % de la référence de 2015, ce qui donnera aux acteurs illégaux la possibilité de répondre à la demande et de développer le marché noir", poursuit Felix Flohr.

L'industrie et les gouvernements doivent travailler ensemble et se soutenir mutuellement pour lutter contre la contrebande. <https://stopillegalcooling.eu/fr> propose un ensemble de ressources et de données interactif sur la question et sur ce que chacun peut faire pour aider à lutter contre le marché noir néfaste pour le climat.

Pour rejoindre la lutte et #SayNoToIllegalHFCs, veuillez consulter <https://stopillegalcooling.eu/fr/pledge/>

www.fluorocarbons.org

A propos de l'EFCTC

Le Comité technique européen sur le fluorocarbure (EFCTC) fait partie du Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic) et est représenté par les sociétés Arkema, Chemours, Daikin Chemical, Honeywell et Koura. Il a pour principal objectif de communiquer des informations actualisées sur les applications, la sécurité, la santé et l'impact environnemental des HFC (hydrofluorocarbures), des HFO (hydrofluoroléfines) ainsi que sur la législation européenne et internationale correspondante.

Suivez toute l'actualité de l'EFCTC sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).